



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

bâtiments

Question au Gouvernement n° 1045

Texte de la question

INCENDIE DE LA MAIRIE DE LA ROCHELLE

M. le président. La parole est à M. Olivier Falorni, pour le groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.
M. Olivier Falorni. Madame la ministre de la culture et de la communication, l'incendie qui a ravagé, vendredi dernier, l'hôtel de ville de La Rochelle, a suscité une émotion considérable chez toutes celles et tous ceux - ils sont nombreux - qui aiment profondément cette ville.

La visite sur place, dès lundi, du Président de la République, a constitué une manifestation forte de soutien et de solidarité, que nous avons particulièrement appréciée en ces tristes circonstances. Fort heureusement, le drame humain a été évité, c'est bien là l'essentiel et, à cet égard, je veux saluer le courage et l'efficacité des sapeurs-pompiers et des agents municipaux de La Rochelle. Mais c'est notre patrimoine historique, culturel, affectif même, qui a été partiellement détruit par les flammes. Cet édifice, bâti pour l'essentiel entre le XVe et le XVIe siècle, et classé monument historique depuis 1861, était considéré, à juste titre, comme l'une des plus belles mairies de France.

Nous savons par avance que la reconstruction sera longue et coûteuse et nécessitera, madame la ministre, un soutien fort de l'État. Mais comme le disait souvent Michel Crépeau, La Rochelle est une ville belle et rebelle, qui a toujours su garder la tête haute lorsqu'elle était frappée au coeur.

M. Alain Tourret. Très bien !

M. Franck Gilard. Quand on est rebelle, on ne fait pas la manche !

M. Olivier Falorni. Aujourd'hui, nous avons le coeur à l'ouvrage pour faire revivre, le plus rapidement possible, ce joyau de notre patrimoine national. (*Applaudissements sur les bancs du groupe RRDP.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la culture et de la communication.

Mme Aurélie Filippetti, *ministre de la culture et de la communication*. Monsieur le député, nous avons tous appris avec une immense tristesse la tragédie qui a frappé l'hôtel de ville de La Rochelle, et dont les causes sont encore partiellement inexplicables. Dès le lendemain, le Président de la République s'est rendu sur les lieux afin de témoigner de sa solidarité avec le maire, Maxime Bono, et l'ensemble des Rochelais.

Je veux rendre hommage à tous les services de l'État, qu'il s'agisse des pompiers, que vous avez cités, mais aussi de la direction régionale des affaires culturelles, ou encore de l'ensemble des fonctionnaires du ministère de la culture, qui ont accompagné, dès le début du sinistre, le maire et les équipes municipales afin de faire face à la situation. Les services de l'État continueront à marquer, par leur présence et leur expertise, le soutien que nous apportons aux Rochelais face à cette tragédie.

C'est un pan essentiel de notre patrimoine qui se trouve touché avec cette atteinte à un bâtiment des XVe et XVIe siècles, mais aussi aux objets mobiliers qui se trouvaient à l'intérieur. Dès le jour du sinistre, l'architecte des Bâtiments de France et le conservateur régional des Monuments historiques, présents sur place, ont guidé les pompiers, avec le maire, afin de retrouver et d'identifier les objets mobiliers, ce qui a permis de sauver l'ensemble des objets classés.

Le transfert des objets dans un lieu sécurisé a été effectué par les services techniques, sous la direction de la conservatrice du musée, en lien avec la conservatrice des antiquités et des objets d'art et une restauratrice du patrimoine. Une fois l'incendie maîtrisé, l'architecte en chef des Monuments historiques a établi un plan de conservation et de préservation. Ainsi, comme vous le voyez, dans le tour de table financier qui aura lieu dès

qu'un plan de reconstruction aura été établi, l'État sera présent afin de continuer à marquer sa solidarité avec les Rochelais, car nous sommes attachés à notre patrimoine. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et RRDP.*)

Données clés

Auteur : [M. Olivier Falorni](#)

Circonscription : Charente-Maritime (1^{re} circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1045

Rubrique : Collectivités territoriales

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 juillet 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [4 juillet 2013](#)